

Affaire C-156/19

Demande de décision préjudicielle

Date de dépôt :

22 février 2019

Jurisdiction de renvoi :

Consiglio di Stato (Italie)

Date de la décision de renvoi :

17 janvier 2019

Parties appelantes :

Federazione Italiana Giuoco Calcio (FIGC)

Consorzio Ge.Se.Av. S. c. arl

Partie intimée :

De Vellis Servizi Globali Srl

En présence de :

Consorzio Ge.Se.Av. s.c. a r.l., Comitato Olimpico Nazionale Italiano - C.O.N.I.

F.I.G. C. - Federazione Italiana Giuoco Calcio

La description des faits ainsi que les motifs sont analogues à ceux de la demande de décision préjudicielle dans l'affaire C-155/19 et les questions préjudicielles sont identiques.